



COMMISSION FOOT EDUCATIF

Procès-Verbal N° 2

Réunion du : Mardi 9 septembre 2025

Président : M. José VIVERO

Secrétaire de séance : Mme Mireille MONIER – M. Romeo PRIZZI

Membres : Mme REGNIER Ludivine (CTD PPF) -MM. M. Tito DOUNGOUMA-FOKY (CTD DAP) - BENITEZ Luca (Agent de développement) – André VITIELLO – Frédéric BAUMANN

ORDRE DU JOUR

- Informations
- Traitement du courrier
- engagements du foot féminin 2025/2026

INFORMATIONS FOOTBALL EDUCATIF

Retrouvez les documents concernant le Football Educatif ainsi que les Rappels pour toute la saison et les Désidératas sur la Page d'Accueil du District « **DOCUMENTS FOOT EDUCATIF** » ou en cliquant sur le lien suivant : <https://var.fff.fr/docs-foot-animation/>

REGLEMENT DEPARTEMENT TECHNIQUE ET FOOT EDUCATIF : <https://var.fff.fr/wp-content/uploads/sites/66/2024/09/Reglement-Foot-Educatif-et-Departement-Technique-saison-2024-2025.pdf>

RAPPEL - Article 4 bis :

Montant des amendes en cas d'absence d'équipes

MANIFESTATION	DETAIL	AMENDE
JOURNEES DEPARTEMENTALES	Les rentrées du foot, Plateau de Noël, journée nationale des débutants, journée des clubs labellisés (U11) et Festival Foot U13- Pitch	Montant 50 €
PLATEAUX U6 à U11 et U6F à U11F		Montant 30 € par équipe
AUX RENCONTRES U12, U13 et U13F		Equivalent au montant du forfait

Rappel : Pour les catégories U6 à U11 (G et F), la transmission des feuilles de plateaux se fera via l'application FAL au plus tard le lundi suivant le plateau à 18h.

JOURNEES DE RENTREE FOOT

La Journées de Rentrée du Foot auront lieu :

- le samedi 13 septembre 2025 pour les U10/U11
- le samedi 20 septembre 2025 pour les U8/U9
- le samedi 27 septembre 2025 pour les U6/U7
- le samedi 4 octobre 2025 pour les U6/U8F et U9/U11F

Le rendez-vous sera le même pour tous : RDV 9H pour début des rencontres à 9H30

Les inscriptions sont closes. Sauf erreur et sur justificatif nous n'accepterons aucun ajout.

Vous trouverez par mail et sur le site du District, la répartition des équipes

Pour ces rassemblements, les licences ne sont pas obligatoires.

Une amende financière de 50 € sera appliquée pour les clubs absents non excusés.

DESIDERATAS

Rappel sur l'établissement des horaires : Les catégories U6 à U11 peuvent jouer le SAMEDI à partir de 9h00 jusqu'à 12h30 (matin) et l'après-midi de 13h30 à 17h30, fin du plateau.

Les matchs U12 et U13 pourront débuter le matin à partir de 9h00 (coup d'envoi) jusqu'à 12h30 et l'après-midi de 13h30 à 16h30 (coup d'envoi)

Pour les catégories U12, U13, et U13F, les clubs ne souhaitant pas jouer le samedi matin devront, en début de phase, le signaler uniquement par mail officiel au DISTRICT.

Clubs souhaitant jouer les samedis après-midi :

500452 – LE LUC en U12

554245 – ENT FREJUS ST RAPHAEL en U12 (équipe 2)

548270 – PAYS DE FAYENCE en U13, en U12 (équipe 1 et 2)

516999 – PUGETOIS FC en U13

503183 – GARDIA CLUB en U13 (équipe 1 et 2)

LICENCES

Pour pouvoir prendre part aux activités officielles organisées par la Fédération, la Ligue de la Méditerranée, le District ou les clubs affiliés, tout joueur, dirigeant, éducateur ou arbitre doit être titulaire d'une licence FFF établie au titre de la saison en cours.

Les conditions de participation individuelles ou collectives sont celles prévus par les Règlements Généraux et les présents règlements.

Obligation de présentation des licences avant chaque match et vérification de l'identité des joueurs en cas de manquement la Commission transmettra systématiquement les dossiers à la Commission Statuts et Règlements (CSR).

FEMININES

SAISON 2025 / 2026 – ENGAGEMENTS : UNIQUEMENT PAR FAL

CATEGORIE U6F / U8F

Clubs engagés : AV.S. MAR VIVO – ENT FC SEYNOIS 1 – ENT FC SEYNOIS 2 – FC REVESTTOIS- SC TOULON- US CARQUEIRANNE LA CRAU1 - TOULON USAM1 - TOULON USAM 2-

CATEGORIE U9F / U11F Foot à 5

Clubs engagés : AV.S. MAR VIVO 1 - AV.S. MAR VIVO 2 – ENT FC SEYNOIS –ENT PIVOTTE SERINETTE- FC REVESTOS- SC TOULON- US CARQUEIRANNE LA CRAU 1- US CARQUEIRANNE LA CRAU 2- ST TRANS- US LA CADIERE- US CUERS-PIERREFEU- US ST MANDRIER- HYERES FC- TOULON USAM1 - TOULON USAM 2-

CATEGORIE U11F Foot à 8

Clubs engagés : AV.S. MAR VIVO – ENT FC SEYNOIS – AS BRIGNOLES- SC DRAGUIGNAN

CATEGORIE U13F

Clubs engagés : AV.S. MAR VIVO 1 – AV S MAR VIVO 2 – ENT FC SEYNOIS –ENT PIVOTTE SERINETTE- FC REVESTOS- SC TOULON- US CARQUEIRANNE LA CRAU - ST TRANS- US LA CADIERE- FC RAMATUELLE- TOULON USAM- ET FREJUS/ST RAPHAEL – FC PUGET- SC DRAGUIGNAN- ST O. MAXIMIN- LE VAL- AS BRIGNOLES- US VAL D'ISOLE- AS LA BEUCAIRE- JS LE BEAUSSET- HYERES FC- US CUERS- PIERREFEU

. En ce début de saison, de nombreuses réunions de rentrée seront organisées par le District :

Football Féminin (U6F à U13F) :

- le jeudi 11 septembre 2025 au siège du District à 18h30

La présence des responsables Football à 11, Football à 8, Football à 4/5 et du responsable de la section féminine est fortement recommandée.

Contact : Ludivine REGNIER (C.T.D. P.P.F.) au 06.08.28.92.25

RENTREE DU FOOT U13F

Comme prévu au planning des U13 Féminines, un plateau de Rentrée est prévu **le samedi 20 septembre 2025.**

Lieu : Complexe Sportif du Vallon du Soleil à La Crau.

Seules les joueuses licenciées peuvent y participer. 12 joueuses maximum

Cette journée sera également la 1^{ère} journée d'observations pour l'opération « Espoirs du Football » U12F et U13F (Plan de Performance Fédéral).

Voici la répartition prévisionnelle des équipes par créneau :

9h - 11h (RDV 8h30)	11h - 13h (RDV à 10h15)	13h - 15h (RDV à 12h30)	15h -17h (RDV à 14h15)
US Carq/La Crau	Brignoles AS	Draguignan SC	SC Toulon
Hyères 83 FC	Le Val SC	St Maximin O.	La Cadière US
Mar Vivo AS	EFC Fréjus/St Raphael	Le Beausset JS	La Seyne FC
Toulon USAM	FC Pugetois	US Val Issole	Beaucaire AS
Ent Pivotte Serinette	Trans S.	Ramatuelle FC	Le Revest FC
			Cuers/Pierrefeu US

Afin d'organiser au mieux cette journée, veuillez confirmer ou non la présence de votre équipe par mail (lregnier@var.fff.fr) au plus tard ce jeudi 11 septembre 2025. Merci

Suite aux retours, nous vous enverrons un mail avec la répartition définitive et les documents.

Si besoin, n'hésitez pas à contacter Ludivine REGNIER (CTD PPF) au 06 08 28 92 25

GARÇONS

SAISON 2025 / 2026 – ENGAGEMENTS : **UNIQUEMENT PAR FAL**

INFORMATIONS

RAPPEL : REGLEMENTS SPORTIFS

CHAPITRE III : FORFAIT SUR TERRAIN - Feuille de match

Article 63 : FORFAIT EN MATCHS OFFICIELS

2°/ Forfait sur terrain :

1 – L'arbitre constatera d'office, au bout d'un quart d'heure, l'absence de l'une des deux équipes, même si cela ne lui est pas demandé et portera sur la feuille de match l'heure du constat.

Forfait sur le terrain, le club recevant adressera la feuille de match à la commission organisatrice.

La non-réception de cette information sera assimilée à une absence de feuille de match.

PAS DE DESIDERATA : U10 – U11

Ces catégories se jouent sous forme de plateau

PLATEAUX U10 / U11

Nous vous informons que les reports de plateau concernant les catégories U10 / U11 ne sont pas faisables, seule la Commission Foot Educatif est habilitée à reporter le plateau en cas de force majeure.

Rappel : Si le club recevant n'est pas en mesure d'organiser le plateau, il doit prévenir le District du Var et la Commission Foot Educatif du Département Technique de manière à trouver une solution pour faire jouer les 2 autres clubs.

De plus, nous vous signalons que les dates de plateau sont programmées sur le planning du District du Var et qu'elles sont prioritaires sur les Tournois entre clubs.

Dans le cas d'un plateau se déroulant avec 4 équipes il doit comporter seulement 2 rencontres par EQUIPE pour respecter le temps de jeu imposé.

Les feuilles de match des plateaux doivent être rentrées uniquement par le FAL

CATEGORIE U6G / U9G

DEPARTEMENT TECHNIQUE - COMMISSION FOOT EDUCATIF REFERENTS DE SECTEURS

RESPONSABLES	SECTEURS				
	1- LE GOLFE	2-Draguignan	3-CENTRE VAR	4-HYERES CUERS	5-TOULON
NOM	VIVERO	ZEGRE	BONNAS	GERBY	LAUGERO
PRENOM	José	Nadia	Elina	Hubert	Carole

Prochaine Réunion mardi 16 septembre 2025

Président : M. José VIVERO

Secrétaires : Mme Mireille MONIER – M Romeo PRIZZI